

Édito



### Dans le vif du sujet

La première étape de concertation relative à Port Seine-Métropole Ouest (PSMO) vient de s'achever. C'est dans un esprit d'écoute et de respect que nous avons ensemble, sous le contrôle du Garant, élaboré une charte de la concertation, qui garantira à cette dernière cohérence et transparence dans la durée. Cette charte traduit l'esprit partenarial de notre démarche et en précise les objectifs, les modalités, les thématiques et la place de chacun. Cette « concertation co-élaborée » montre à quel point HAROPA - Ports de Paris souhaite une association étroite et très en amont de toutes les parties prenantes sur le projet.

**En parallèle, notre action se poursuit.** S'agissant de l'attention portée aux habitants actuels du site, particuliers ou entreprises, je vous confirme l'engagement du Port à rechercher avec chacun d'entre eux des solutions adaptées à leur situation particulière, qui puissent satisfaire leurs attentes raisonnables. Des contacts ont déjà été noués avec chacun d'entre eux, y compris les bateaux logements.

**L'année 2016, sera riche de rencontres et de travail commun.** De nombreux ateliers de travail en lien avec le projet et le territoire, et donc votre cadre de vie, sont programmés dans une cadence soutenue. Je vous invite à venir y participer en nombre pour faire de PSMO, un succès et la fierté de tout un territoire, pour ses élus et pour ses habitants.

Alexis Rouque, Directeur Général HAROPA - Ports de Paris

« Faire de PSMO un succès et la fierté de tout un territoire »



### Un cadre d'écoute mutuelle

De septembre à décembre 2014 s'est déroulé un Débat public sur le projet PSMO dont la plupart des participants ont retenu le bon déroulement et la richesse des échanges. Ces derniers se sont traduits par des engagements clairs pris publiquement par Ports de Paris sur la consistance du futur port, son environnement et les conditions de son exploitation.

#### Un garant indépendant, neutre et à votre écoute

Aujourd'hui s'engage une concertation ouverte à tous sur la finalisation de ce projet et sa réalisation. En tant que **personnalité indépendante du maître d'ouvrage et neutre sur ce projet**, garante de la qualité de cette concertation, soyez assurés que je veillerai à ce qu'elle se déroule dans le respect de l'information due au public, **mon rôle étant de permettre à chacun de participer et contribuer à celle-ci.**

**Je serai particulièrement attentif à ce que l'expression de la diversité des avis se fasse entendre dans un cadre d'écoute mutuelle.** Dès à présent, je vous invite donc à vous associer aux différentes actions prévues, et reste à votre écoute pour toutes questions relatives au processus de cette concertation.

Michel Gaillard, Garant de la concertation désigné par le CNDP le 3 juin 2015

Actualités

### 2015 : une phase de définition de la concertation

Après le débat public et la décision de Ports de Paris de poursuivre le projet, l'année 2015 aura été consacrée à structurer la concertation. Elle a été jalonnée par quatre temps forts :

#### 19 juin: installation du Comité de pilotage

Cette instance regroupe les acteurs institutionnels du projet. Elle contrôle son avancement.

#### 21 septembre: installation du Comité de Suivi Partenarial de la Concertation

13 associations et institutions étaient représentées. Cette instance regroupe principalement les communes et les acteurs associatifs locaux. Elle nourrit la concertation en thèmes et contrôle les engagements de HAROPA - Ports de Paris.

#### 30 septembre: 1<sup>ère</sup> réunion publique post débat public à Achères

80 personnes étaient présentes à cette réunion pour échanger et s'informer sur les engagements de Ports de Paris relatifs au projet et à son approche de la concertation.

#### 16 décembre: 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage

Le Comité de pilotage a adopté le projet de charte et posé les jalons du calendrier de la concertation d'ici à 2017.

[www.port-seine-metropole-ouest.fr](http://www.port-seine-metropole-ouest.fr)



## Une volonté locale de participer au projet

*A l'automne 2015 s'est achevée une première étape de concertation, laquelle va se poursuivre sous le contrôle du garant jusqu'à l'enquête publique, prévue à l'automne 2017.*

Une ambiance constructive et sereine : c'est ainsi que l'on peut qualifier les premiers mois de concertation post débat public. Les participants

ont manifesté à nouveau leur souhait et leur motivation d'être associés dans la durée sur le projet PSMO, dans le cadre d'une concertation qu'ils veulent « transparente et sincère ».

Un leitmotiv aura également été entendu tout au long des premières réunions : le projet doit s'intégrer le mieux possible dans la plaine. Il traduit une attente forte et réitérée : si le projet est reconnu dans son opportunité, il doit s'inscrire dans le respect du territoire.

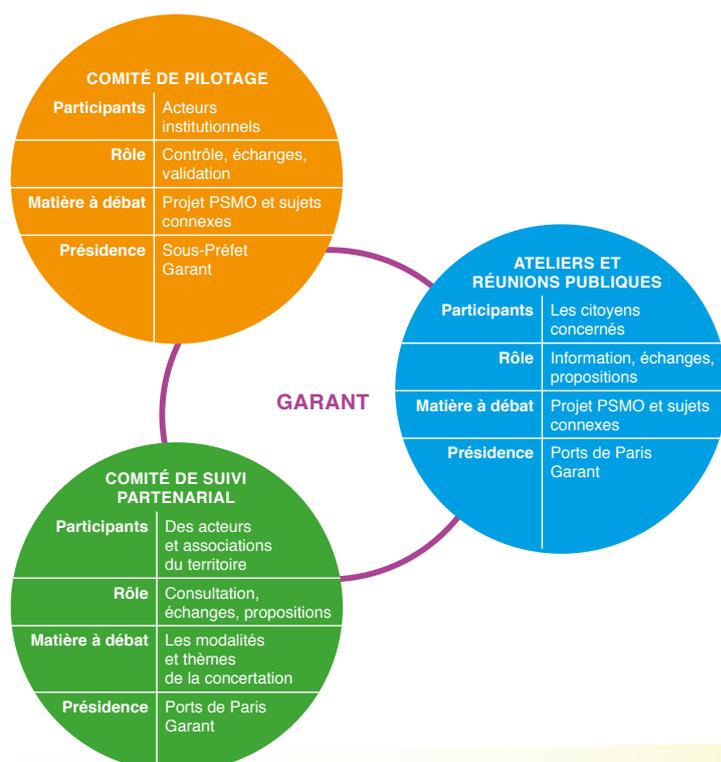
### Place aux ateliers!

La concertation qui s'amorce semble avoir été appréciée, à l'image du travail sur la charte de la concertation avec les associations qui ont pu faire valoir nombre de leurs propositions. De nouveaux thèmes à concerter ont également émergé, entre autres exemples, la sécurité et sûreté du port pour les usagers et visiteurs.

Après avoir posé, pour le long terme, les fondations de la relation « maître d'ouvrage/parties prenantes/projet », le désir général est désormais de passer à une étape de co-construction du projet en ateliers de travail. C'est justement le programme de l'année 2016!

### Trois instances de concertation

Le dispositif de concertation repose sur trois instances : le Comité de pilotage (Copil), le Comité de Suivi Partenarial (CSP) et les actions ouvertes à tous (réunions publiques et ateliers).



## Une charte de la concertation co-élaborée

La charte de la concertation est le fruit d'un travail co-élaboré entre Ports de Paris et le Comité de suivi partenarial, qui a salué l'initiative de Ports de Paris. Cette feuille de route partagée entend clarifier – pendant toute la durée de la démarche – les thèmes de concertation, les règles, les instances, les acteurs, les participants et les principaux jalons en termes de calendrier...

Retrouvez la charte et ses annexes sur <http://www.port-seine-metropole-ouest.fr/mediatheque-documents>

## Une concertation sur quoi ?

**Les thèmes de travail sur la définition du projet sont orientés au plus près des préoccupations des habitants, notamment concernant leur cadre de vie et les effets du projet :**

- > **Qualité de vie, accès, intermodalité, paysage, sécurisation... :** plan guide sur les grands principes d'aménagements du port
- > **Inondations/crués/Plan Global d'Aménagement, trafics, poussière, bruit, faune-flore... :** les effets associés
- > Le cahier des prescriptions architecturales, paysagères et environnementales\*
- > La charte d'exploitation\*

**Des ateliers spécifiques, en lien avec les maîtres d'ouvrages concernés, porteront sur les connexions du projet, gages de sa bonne intégration dans le territoire :**

- > **Les liaisons douces** - dont la liaison rive droite/rive gauche - et l'intégration aux projets des parcs mitoyens
- > **Le partage des usages**, les loisirs, le tourisme et le patrimoine
- > L'avancement de **la carrière GSM**
- > Les implications de PSMO sur les **activités fluviales**

\* Outils qui permettent une bonne intégration des activités sur le port

# Paroles ouvertes : ce qu'en pensent les maires

Achères, Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine accueilleront demain sur leur territoire un port, qui viendra l' «habiter ». Trois villes concernées au premier chef par le projet et qui sont fortement associées et impliquées dans la démarche de concertation. Aussi, pour le N°1 de la lettre PSMO, avons-nous souhaité donner en priorité la parole aux maires, sur deux points : *Quel est leur sentiment après cette première phase de concertation post débat public ? Quelles sont leurs attentes pour la suite de la concertation ?*



**Marc Honoré,**  
Maire d'Achères

« La procédure de concertation me semble légitime eu égard à l'ampleur du projet. Je me félicite qu'HAROPA - Ports de Paris ait décidé de la poursuivre alors qu'il n'avait pas d'obligation. La mise en place d'un Comité de Suivi Partenarial me satisfait.

Achères continuera d'être un partenaire accueillant mais exigeant et attentif afin de permettre le développement de notre Ville. Nous veillerons à l'insertion paysagère afin que le futur port habite le territoire et que s'y crée un pôle de recherche et de formation autour des métiers du bâtiment.



**Hugues Ribault,**  
Maire d'Andrésy

« La concertation du projet PSMO a été bien organisée, avec tous les acteurs impliqués. Il importe cependant de rester attentif à la mise en œuvre des décisions prises lors du premier Comité de lancement de la concertation.

Il s'agit, pour Ports de Paris, du financement à 100 % de la construction du port, du pilotage et du financement des aménagements autour du port (berges de Seine, route du barrage, passerelle de liaison entre la Rive gauche d'Andrésy et l'île Nancy, zone de loisirs en bord de Seine) et, enfin, de l'accompagnement des habitants du quai de l'Île du Bac qui doivent être relogés.



**Laurent Brosse,**  
Maire de Conflans-Sainte-Honorine

« Les échanges avec les habitants ont été nombreux et intéressants lors de la réunion publique qui s'est tenue à Conflans-Sainte-Honorine le 7 octobre 2014. Jusqu'à présent, la concertation menée par Ports de Paris est de bon niveau et prend davantage en compte les demandes des parties prenantes de ce projet.

Le programme de concertation proposé nous semble englober l'ensemble des thèmes. La Ville de Conflans-Sainte-Honorine demande que l'atelier « Liaisons douces » se tienne obligatoirement car c'est un sujet qui nous semble important.



## Un Comité de Suivi Partenarial de la concertation... vigilant!

Le Comité de Suivi Partenarial (CSP) suit les engagements de Ports de Paris sur la concertation et participe à la définition des thématiques du débat et à son évaluation.

Outre les trois communes, le CSP comprend pour l'essentiel de ses membres des acteurs associatifs de terrain, impliqués également pendant le débat public: ADEVA, Conflans Cadre de vie et Environnement, Construisons Ensemble un Andrésy Solidaire, ADIV-Environnement, Collectif COPRA 184, Réseau Vélo 78 et Ardies 78 sans oublier des associations à vocation transversale: France Nature Environnement Île-de-France et Yvelines Environnement.

Le CSP est présidé par Ports de Paris, avec l'accompagnement du Garant.

Retrouvez la liste complète des membres sur: [www.port-metropole-seine-ouest.fr](http://www.port-metropole-seine-ouest.fr)

# Le projet



Renaturation des berges, plateforme multimodale de Limay (réalisation du groupement)

## Un maître d'œuvre expérimenté

Depuis octobre, le groupement Safege - Urbicus - Systra - On, accompagne Ports de Paris pour réaliser les études, finaliser le dossier réglementaire, définir le projet d'aménagement et, enfin, suivre les travaux phase 1. Présentation.



Jean-Charles Palacios (SAFEGE),  
Jean-Marc Gaulier (URBICUS)

« Un parc naturel portuaire, c'est ainsi que l'on pourrait définir le projet PSMO », résume Jean-Charles Palacios, directeur de projet (Safege). « Quant à notre rôle, poursuit-il, il est de concevoir le projet en prenant en compte les besoins et contraintes des acteurs lors de la concertation mais aussi d'orchestrer les engagements de Ports de Paris, et les traduire concrètement. » Le groupement se distingue en effet par son expérience commune de « port paysage », qu'il met régulièrement en pratique pour Ports de Paris.

### Une vision et une exigence dans la durée

PSMO sera un projet exemplaire sur le plan environnemental. « Le paysage final doit être le marqueur de la qualité du développement durable du port » insiste Jean-Marc Gaulier, architecte-paysagiste (Urbicus). Ils sont aussi acteurs et animateurs de la concertation, vous pourrez les rencontrer lors des ateliers de travail, qu'ils vont nourrir de leurs réflexions et études.

### Des compétences complémentaires...

**URBICUS**: c'est l'ensemblier du projet de « port paysage »

**SAFÈGE**: le bureau d'études aura en charge notamment les études et la conception des infrastructures portuaires

**SYSTRA**: il aura en charge les études et la conception des infrastructures ferroviaires, de la plateforme logistique et des infrastructures routières

**ON**: spécialiste de la mise en lumière, il aura en charge la conception du paysage nocturne

### ...et des références communes

**Le groupement a de fortes habitudes de travail en commun, sur des projets portuaires et d'espaces publics avec:**

- > Le Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du port de Limay-Porcheville (78)
- > L'aménagement du port et de la base de loisirs de Madine (55)
- > L'aménagement du port de plaisance fluvial de Basse Ham (57)
- > Le projet d'extension du Port de Guilvinec (29)

**'urbicus'**  
ARCHITECTE X PAYSAGISTE

**SYSTRA**

**SAFEGE**  
Ingénieurs Conseil

**ON**

## Les temps forts de la concertation

Le Comité de Suivi Partenarial se réunit début février pour enrichir les thèmes à traiter, définir les critères d'évaluation de la concertation et en préciser le calendrier.

Les dates précises de la concertation seront annoncées sur le site internet et aux abonnés de la newsletter PSMO.

### 1<sup>er</sup> semestre 2016 :

**Atelier P1\*** : cadre de vie, paysage et environnement et équipements portuaires (plan guide)

**Ateliers spécifiques** : liaisons douces, partage des usages, tourisme, loisirs et patrimoine

**Atelier P2** : du plan guide aux solutions d'aménagement : activités, intermodalité et qualité de vie

**Atelier P3** : les propositions d'aménagement et leurs effets : relations au territoire, sécurité et sûreté

**\*Autres thématiques présentées en ateliers** :  
avancement de la carrière GSM, services aux usagers de la voie d'eau, inondations/crués/PGA

- 2<sup>ème</sup> réunion publique

### 2<sup>nd</sup> semestre 2016 :

- Ateliers emplois - formations
- Ateliers sur le cahier des prescriptions architecturales, paysagères et environnementales (CPAPE)
- Lancement de l'Observatoire de la Qualité

### 1<sup>er</sup> semestre 2017 :

- Ateliers sur la charte d'exploitation

- 3<sup>ème</sup> réunion publique

## Abonnez-vous à la newsletter PSMO!

Pour recevoir toutes les actualités en temps réel, rendez-vous sur :

[www.port-seine-metropole-ouest.fr](http://www.port-seine-metropole-ouest.fr)

## Vous inscrire aux ateliers ?

Ouverture des inscriptions, un mois avant chaque atelier sur : [psmo@paris-ports.fr](mailto:psmo@paris-ports.fr)